

Zeitschrift:	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber:	Société de communication de l'habitat social
Band:	26 (1954)
Heft:	9
Artikel:	La recherche dans le domaine du bâtiment et l'aménagement du territoire
Autor:	Fitschy, P. / Klutz, E. / Parent, E.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-124318

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA RECHERCHE DANS LE DOMAINE DU BATIMENT ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Par le Groupe l'Equerre, Belgique

Ce groupe est constitué par les architectes-urbanistes P. Fitschy, E. Klutz, E. Parent et A. Tibaux

1. C'est avec joie qu'un certain nombre de techniciens du bâtiment ont vu naître, au lendemain de la dernière guerre mondiale et dans la plupart des pays européens, ce qu'ils réclamaient depuis longtemps déjà : des centres d'études et de recherches ayant pour mission de promouvoir le progrès du bâtiment en général, et en particulier, de s'attacher à l'amélioration de la qualité du logement en même temps qu'à la réduction de son prix de revient.

Ces deux derniers objectifs, qu'il fallait atteindre au plus tôt pour des raisons économiques et sociales, allaient enfin être poursuivis avec les puissants moyens qu'exigeaient les multiples difficultés à rencontrer, et ceci non seulement sur les divers plans nationaux mais encore à l'échelon international grâce à une coordination qui devait s'établir à bref délai.

L'enfant répond-il aux espoirs que l'on plaçait en lui?

Sans cela diminue en rien la quantité et la qualité des efforts fournis jusqu'à présent, il faut dire qu'il n'est pas encore possible de se prononcer.

Mais il n'est pas douteux que, pour atteindre les objectifs visés, il faudra amplifier les recherches, combler des lacunes...

Alors même que la dénomination Sous-comité de l'habitat de la Commission économique pour l'Europe, permettait de croire que la notion de « logement » serait prise dans son sens large, il semble cependant que, dans la plupart des cas, les études faites par les centres des différents pays et coordonnées par le dit sous-comité¹ s'en soient tenues à l'édifice destiné à abriter la famille, au logement proprement dit.

Est-ce bien là qu'il fallait s'arrêter?

2. Sans doute faut-il un début à chaque chose, à toute action. Sans doute peut-il être dangereux d'attaquer simultanément un grand nombre de problèmes.

Mais, quels que soient le nombre et la complexité de ceux que posent la conception et la construction du logement, on ne pourra ni trop longtemps, ni impunément oublier exactement l'objet même de ces recherches... et de l'étudier.

— Il faudra bien dire qu'il ne s'agit pas seulement de loger une famille mais encore de satisfaire *tous* ses besoins physiologiques, psychologiques, sociaux, matériels et culturels.

Ces besoins revêtent une ampleur sans cesse accrue résultant des bouleversements que la révolution industrielle a apportés et apporte encore dans le genre de vie de nos sociétés.

Ils se généralisent, à la fois, dans le milieu urbain et dans le milieu rural.

« L'essentiel, disait Norbert Bezard, la question capitale, est que le logis du paysan sera l'équivalent du logis citadin, commodités, confort, hygiène². »

¹ Cette mission de coordination sera vraisemblablement assurée, demain, par le Conseil international de recherches et de documentation du bâtiment.

² V^e Congrès, C.I.A.M., Paris, 1937. Editions de l'Architecture d'aujourd'hui, 5, rue Bartholdi, Boulogne-sur-Seine.

Ils deviennent communs à tous les hommes, quelle que soit leur activité, à quelque niveau social qu'ils appartiennent.

Le message de Giraudoux est clair : « Chaque citoyen, quelle que soit sa classe, a droit à la même santé, aux mêmes facilités de ses allées et venues ; chaque quartier doit lui fournir les mêmes éléments d'agrément, d'éducation et de beauté que les quartiers dits autrefois de luxe³. »

Or, il est évident que le problème crucial que pose la satisfaction de tous ces besoins ne peut être résolu au seul échelon du logis familial.

Ce n'est qu'au niveau du groupe de familles, du groupe de logements que la solution sera trouvée.

En conséquence, il faudra bien dire que ce logement familial n'est pas une « unité », un organisme autonome, mais qu'il n'est au contraire qu'une « partie » d'un organisme plus vaste qui s'appelle quartier, unité résidentielle, unité de voisinage ou simplement cité.

— Pour Ascoral² cet organisme c'est l'*« unité d'habitation »*, la portion du domaine bâti dans laquelle se déroule la vie quotidienne... Elle est constituée par un ensemble de bâtiments et d'espaces plantés et libres qui comprennent les logis et leurs prolongements ainsi que les circulations nécessaires...

L'unité d'habitation est l'organe constitutif élémentaire de la cité. « Sa notion doit être substituée dans l'esprit du constructeur à celle du simple logis individuel qui ne résout que quelques-uns seulement des problèmes de l'habitation³. »

C'est cela qu'il faudra dire, et le plus tôt possible, car c'est une notion fondamentale dans l'ignorance de laquelle les recherches les plus sérieuses risquent de s'engager dans une impasse.

3. *Combien de logements faut-il grouper et comment faut-il les grouper en vue de satisfaire les besoins de leurs habitants?*

Telles sont les deux questions essentielles auxquelles il s'agit d'apporter réponse, car celle-ci retentira de toute évidence sur la conception et la construction du logement.

Sans doute cette réponse variera-t-elle suivant le milieu considéré, selon les caractéristiques physiques, économiques et humaines de ce milieu, tout comme varieront la conception et la construction du logement.

— Le Corbusier propose 350 logements environ pour l'unité d'habitation (Marseille).

— La première Commission du VIII^e Congrès C.I.A.M. distinguait entre autres : le groupe de famille (environ 500 habitants) et la petite ville ou le quartier de ville (environ 2000 à 4000 habitants).

— Pour nos amis anglais « Toute politique de l'habitat devrait être fondée sur « l'unité de voisinage », communauté comprenant au minimum 2000 logements...

¹ Pour une Politique urbaine, 1947. Collection publiée par la Ligue urbaine et rurale. Editions Arts et Métiers graphiques, 18, rue Séguier, Paris VI^e

² Les Trois Etablissements humains. *Urbanisme des C.I.A.M.* Collection Ascoral, dirigée par Le Corbusier. Editeur : Denoël, 19, rue Amélie, Paris.

³ Assemblée de constructeurs pour une rénovation architecturale, Paris.

et munie de l'équipement collectif que réclame le développement complet de la vie de l'ensemble¹.

— Pour ce qui nous concerne, nous adoptons à peu près les mêmes chiffres mais en considérant l'unité de voisinage comme une fédération d'unités d'habitation.

En somme, les opinions qui s'accordent sur la nécessité du groupement diffèrent quant aux chiffres... comme elles diffèrent quant au mode de groupements capables d'assurer une densité socialement et économiquement raisonnable.

Ceci démontre que ces questions doivent être étudiées².

Et nous sommes, au départ, convaincus de ce que des « principes » peuvent et doivent être dégagés et énoncés, de ce que peuvent et doivent être établis des « cas-types » qui fixeront, enfin, la nature et les dimensions réelles des problèmes à résoudre.

4. Sont-ce là des vues de l'esprit, des pensées de théoriciens ou des affirmations gratuites des « obsédés » de l'urbanisme?

Rien ne pourrait mieux démontrer leur valeur qu'une étude comparative des groupes de logements édifiés, en cours de construction ou en projet dans la plupart des pays européens et dans les milieux les plus divers, agglomérations urbaines ou campagnes.

Une telle étude ne peut trouver ici sa place, qu'elle exigerait considérable. L'argumentation doit donc se limiter à l'énoncé de quelques préoccupations qui sont manifestement communes à un certain nombre d'Européens, de ceux qui s'efforcent d'être des bâtisseurs de « la cité de notre temps, qu'elle soit toute petite comme un village ou qu'elle soit grande comme une capitale⁴. »

4. a) Assurer le contact social.

Sans doute l'homme est-il « un individu aimant le cercle fermé de la vie familiale⁵. »

Mais le contact — enrichissant — avec ses semblables est également un besoin de sa nature puisque aussi bien il est « comme a dit à peu près Aristote, un animal politique, c'est-à-dire fait pour vivre en société³. »

C'est pourquoi « il est nécessaire de rétablir et de lui assurer une alternance de solitude et de contact social⁵. »

Ce contact est une nécessité tant pour l'homme des villes que pour l'homme des champs.

— Dans les vastes métropoles, « l'être humain souffre de son isolement, du manque de lien avec d'autres familles que la sienne et même avec les choses, celles-ci n'appartenant plus qu'à d'immenses collectivités impersonnelles. Aussi devient-il complètement indifférent à ce qui se passe autour de lui. Il ignore les nécessités physiques et affectives de ceux qui vivent pourtant près de lui, les possibilités de toutes sortes qu'ils pourraient lui offrir. Ainsi se crée ce climat de méfiance hargneuse, ce manque de compréhension et d'entraide — d'esprit social — qui caractérisent trop souvent la vie dans les villes⁶. »

— Dans les champs, « la vie rurale, qui est affaiblie, l'exode et le déséquilibre des activités, a vu se ruiner l'âme collective des cellules de base, le sentiment d'appartenance à un groupe vivant et a créé des isolés repliés sur eux-mêmes⁷ », souffrant de leur isolement moral.

« L'homme ayant fait l'épreuve de ses forces et de son

¹ Cité par J. Canaux dans *Les Dimensions et la Structure sociale d'une Ville*, 1948. Vincent, Fréa & Cie, éditeur 4, rue des Beaux-Arts, Paris.

² Voir également la description de l'unité de voisinage proposée par la « Housing and town and country Planning Section. Department of Social Affairs. U. U. »

³ A signaler qu'elles sont portées à l'ordre du jour du IX^e Congrès C.I.A.M. « La charte de l'habitat », Aix-en-Provence du 19 au 26 juillet 1953.

⁴ Claudius-Petit dans *Urbanisme*, N°s 5-6, 1950, 254, boulevard Raspail, Paris XIV^e.

⁵ Extraits d'un rapport de M. Berrurier, cité par *La technique sanitaire et municipale*, 9, rue de Phalsbourg, Paris XVII^e.

⁶ Antoinette Suquet-Bonnaud dans *Urbanisme*, N°s 1-2, 1950.

⁷ Berrurier.

impuissance aspire à nouveau vers la chaleur et le soutien du contact avec ses frères¹.

C'est pourquoi « répudiant la notion épisodique des masses informes et sans âme, nous devons retrouver les formes anciennes des temps de l'effort, des temps de lutte en commun au bénéfice de chacun, la notion de l'esprit de communauté¹. »

Pour assurer ce contact, la « cité » doit rejeter toute ségrégation de niveaux sociaux, tout groupement de familles de même composition ou d'individus de même âge.

« L'urbaniste veillera — au contraire — à conserver intact le tissu vivant que forment mêlés les conditions, les activités et les âges², de telle sorte qu'à la faveur de ce voisinage puisse s'établir un véritable esprit de solidarité ainsi qu'une meilleure compréhension des besoins et des aspirations de chacun.

b) Assurer à tous le bénéfice de l'équipement urbain et de l'équipement communautaire.

Afin d'éviter toute confusion, précisons que par *équipement urbain* (ou services urbains ou services publics) on entend : la voirie, les réseaux d'égouts, d'eau, d'électricité, de gaz, de téléphone, de chauffage urbain, de transports en commun, etc. — et par *équipement communautaire* (ou équipement social ou équipement collectif) : la crèche, l'école, le centre social, la bibliothèque, la clinique, l'hôpital, l'édifice du culte, la plaine de jeux et de sports, les espaces verts, les bâtiments administratifs, etc.³. En bref, il s'agit « des organes collectifs rendant les services qui ne peuvent être assurés à l'échelle individuelle⁴ », il s'agit « des prolongements indispensables du logis⁴. »

Les termes mêmes de ces deux expressions dispensent d'autres commentaires quant aux faits : 1^o que ces organes ne peuvent être dissociés de la notion « habitat », et 2^o que leur présence est conditionnée non pas par une habitation mais par un *groupe* — plus ou moins grand — de logements.

— La nécessité de l'équipement urbain est généralement admise. Toutefois, le sont beaucoup moins la nécessité d'une coordination des études qu'exige chacun des éléments le composant et les mesures de sauvegarde à prendre en prévision d'un accroissement probable du nombre de ces éléments.

— De son côté, l'équipement communautaire doit spécialement retenir l'attention.

Chacun sait l'importance considérable que les Anglais lui accordent — avec raison.

Dans une publication relative à l'implantation des groupes d'habitations à bon marché, les Belges diront que « négliger cette question c'est risquer de manquer complètement le but essentiellement social que se propose d'atteindre une saine politique de logement ».

Les éléments qui constituent cet équipement doivent être groupés pour former ainsi « le cœur de la communauté, qui doit être l'expression d'une géographie humaine existante ou volontaire, destiné à recevoir et à provoquer, sur un plan désintéressé, les manifestations spontanées d'un mode de vie sociale⁵ ». « Equipés du nécessaire et du suffisant, ces « coeurs », de grandeur très variable et de nature très diverses sont répartis là où ils ont une puissance de vitalisation, aussi bien dans les villes que dans les campagnes⁵. »

Et en tout cas, « pour assurer la vitalité d'un « cœur », il importe, sauf cas exceptionnels, d'éviter la formation

¹ Berrurier.

² Claudius-Petit dans *Urbanisme*, N°s 1-2, 1950.

³ A signaler l'intérêt que présenterait dans ce domaine une classification et une terminologie communes à tous les pays.

⁴ Par ces expressions, Ascoral ne semble viser que ce que nous avons appelé l'équipement communautaire. Il nous paraît cependant logique qu'elles couvrent également l'équipement urbain.

⁵ Propositions des Commissions I et IV au VIII^e Congrès C.I.A.M., 1951.

de communautés trop petites pour assurer sa substance et sa subsistance¹. D'autre part, « pour le bon équilibre du « cœur » d'une petite agglomération, le contact étroit de l'habitation avec celui-ci est toujours nécessaire¹. »

Ces deux dernières remarques soulignent bien l'interdépendance de l'équipement communautaire et des logements.

Il faut en outre, retenir :

1^o que les dépenses entraînées par ces équipements urbains et communautaires sont d'autant plus élevées que les logements sont plus dispersés sur le territoire ;

2^o que ces dépenses tombent, en dernière analyse, à charge des habitants, grèvent sérieusement les budgets familiaux et doivent intervenir dans l'évaluation du coût global d'un logement, quel qu'il soit.

Pour que se maintienne un rapport favorable entre ce coût global et la capacité contributive du travailleur, il faut non seulement réduire le prix de revient de l'habitation mais encore réduire celui des équipements par l'adoption de certaines densités qui oscilleront entre des limites à déterminer.

Ces densités – raisonnables – commanderont, à leur tour, le mode de groupement des logements.

c) Assurer à l'homme un cadre de vie attrayant².

Des enquêtes sociologiques ont trop bien mis en évidence l'influence considérable de ce cadre sur la mentalité et le comportement des individus pour ne pas attacher à cette question l'intérêt qu'elle mérite.

Les objectifs à atteindre sont clairs :

— D'une part, il faut garantir à chaque logement non seulement l'intimité indispensable, un éclairement et un ensoleillement convenables mais aussi un prospect satisfaisant, « un horizon qui n'est pas fatalément le mur de la maison d'en face³ ».

— D'autre part, en dehors du logement, il faut assurer à l'homme un beau décor, un décor varié fait d'édifices et de larges échappées, de verdure, d'espaces libres et de ciel.

— Diversifier les volumes des édifices est une disposition particulièrement recommandée⁴.

— Quant aux plantations, qu'il s'agisse d'arbres, d'arbustes, de fleurs ou de pelouses, leur rôle est vaste.

Introduisant la beauté et le charme incomparables des éléments naturels au sein de la cité, elles exercent une heureuse influence sur le comportement des individus⁵ et « la caractéristique qu'il est possible de donner à chaque espace libre par quelques détails de plantations peut contribuer puissamment à augmenter l'attachement de chacun à son lieu de résidence⁵ ».

Du point de vue hygiénique, la présence des plantes diminue l'intensité des extrêmes de température tout en conservant à l'atmosphère une certaine fraîcheur ; les arbres réduisent notamment l'action des vents violents et des fortes pluies. Mais il faut encore souligner leur importance comme « nettoyeur » de l'atmosphère.

Il est démontré qu'un sol couvert de végétation retire de l'air deux à vingt fois plus de poussière qu'un sol nu

¹ Proposition des Commissions I et IV au VIII^e Congrès C.I.A.M., 1951.

² Ce paragraphe fait de larges emprunts à la publication belge déjà citée et dont la rédaction est due à l'Administration de l'Urbanisme et la S. N. des H. B. M. sur la base d'un rapport dont nous sommes les auteurs.

³ Robert Auzelle, *La Vie urbaine*, N° 57, Editions Vincent, Fréal & Cie, 4, rue des Beaux-Arts, Paris.

⁴ C'est « l'aménagement mixte » préconisé par la Section d'études du Ministère anglais de l'aménagement urbain et rural. A ce même sujet, M. Claudius-Petit s'exprime comme suit : « C'est par une utilisation harmonieuse de grandes et petites maisons que l'on peut un jour espérer voir des villes vivantes et accueillantes ».

⁵ En Angleterre, le Comité des nouvelles villes a émis l'avis que « l'incorporation au plan des beautés de la nature avait autant d'importance qu'un judicieux découpage des îlots et qu'un bon tracé de voirie » (cité par Antoinette Suquet-Bonnaud dans *Urbanisme*, N°s 1-2, 1950).

de même surface, selon qu'il s'agit d'une pelouse ou d'un rideau d'arbres¹.

Or, l'atmosphère n'est pas seulement polluée par les poussières industrielles mais encore par celles provenant de la combustion du charbon dans les foyers domestiques. De sorte que ce rôle de « nettoyeur » tenu par les plantes est intéressant quelle que soit la situation géographique du groupe de logements.

d) Assurer à l'homme une circulation aisée.

« Nous appelons « circulation » cette puissance muette qui, impitoyablement, transforme l'aspect de nos villes... Cet événement est apparu avec l'irruption de la technique² dans la cité. Maître de cette technique, l'homme « franchit l'espace à une vitesse vertigineuse. Particule du corps social, il travaille dans les gratte-ciel des trusts, mais passées les heures de travail, il redevient un homme libre qui veut un monde à sa mesure² ».

Il est devenu évident qu'ainsi partagé « il éprouve la nécessité d'une ville dédoublée : pour les besoins de la technique, la ville aux larges espaces et, près d'elle, pour les aspirations intimes de l'homme, celle du repos et des loisirs. La ville sera donc conçue selon deux plans différents mais pourtant étroitement unis...² ».

Il importe donc de concevoir deux réseaux de voies distincts de telle sorte que l'homme-piéton puisse suivre d'autres chemins que l'homme-automobiliste, de telle sorte que chacun jouisse de la sécurité désirée.

L'homme-automobiliste circulera « sur des voies classées selon leur nature et construites en fonction des véhicules et de leur vitesse³ ». Se détachant des artères principales, des voies enlaceront les quartiers paisibles et n'y pénétreront, sans jamais les traverser, que pour permettre l'accès aux lieux de parcage et de garage. Abandonnant là son véhicule, redevenu piéton, l'homme retrouvera ses semblables, l'écolier, la ménagère, le vieux flânant de-ci de-là, sur des chemins leur étant réservés reliant les logis, les espaces libres, le centre d'intérêt communautaire et l'arrêt du transport en commun.

5. Nous savons que ces quelques préoccupations – à peine esquissées et qui, avec beaucoup d'autres, doivent être étudiées – ne sont pas étrangères à ceux qui se consacrent aux recherches dans le domaine du logement.

Cependant, on est bien forcé de constater que leur objet n'a pas pris jusqu'à présent le rang mérité dans ces recherches. Serait-ce parce que, à première vue, elles ressortissent à l'aménagement du territoire et, de ce fait, à une autre section de l'organisation internationale ?

On aura remarqué que, nonobstant le titre de ces notes, nous avons évité d'aborder les aspects plus généraux des problèmes qui pose l'aménagement du territoire pour nous en tenir au seul aménagement du groupe de logements. Il est évident qu'au-delà de cela on foule le terrain de l'urbanisme proprement dit. Notre intention était précisément de mettre en évidence que, au niveau du groupe qui nous est imposé par les temps que nous vivons, il ne pouvait plus y avoir, il n'y avait plus de frontière entre l'étude de l'habitation et celle de l'aménagement de ce groupe.

Voici plus de vingt ans que nous nous occupons de ces questions, alliant la tâche de l'architecte à celle de l'urbaniste. Nous avons eu la chance de visiter de nombreux chantiers européens, de nous entretenir de ces sujets aussi bien avec des techniciens qu'avec les administrateurs responsables. Nous avons participé pendant plus de trois ans aux recherches dans notre pays et

¹ D'après des expériences effectuées en 1949 et 1950 par l'Institut de botanique de l'Université de Liège et le Laboratoire de biologie végétale de l'Institut agronomique de Gembloux (Professeurs R. Boullenne et A. William ; ingénieur : Lomba.)

² Rudolf Schwarz dans *L'Architecture nouvelle en Allemagne*, par Bruno E. Werner. Edition F. Bruckmann, Munich.

³ La Charte d'Athènes. *Urbanisme des C.I.A.M.*, Plon, Paris.

disposons, au surplus, d'une riche documentation en la matière. Forts d'une expérience modeste mais non négligeable et d'une sérieuse information, nous affirmons que l'objet des préoccupations ici exposées ne peut être dissocié des autres recherches dans le domaine du logement.

Les destinées de celui-ci sont étroitement liées à ces « prolongements » qui constituent une nécessité aussi impérieuse que le logement lui-même, à des « lois » sociales et économiques qui régissent le milieu où se plante le logis.

— Ce contact social, ces équipements, ce cadre de vie attrayant et cette circulation aisée qu'il faut assurer à l'homme, à la famille, sont autant d'éléments qui conditionnent sévèrement le mode de groupement des logements

et par conséquent, la conception et la construction mêmes de ceux-ci.

Certes, ils grossissent le nombre et aggravent la complexité des problèmes à résoudre. Mais nous ne pouvons, sous le prétexte d'être tenus de respecter des cloisonnements préalablement établis, faillir au devoir que la logique nous impose, de les prendre en considération dans l'élaboration des réponses aux questions relevant de la technique même de la construction du logement.

Scientifiquement, nous ne pouvons ignorer un des facteurs de la redoutable équation que constituent l'amélioration du logis et l'abaissement de son coût sans faire une grossière erreur. Pratiquement, nous risquerions ainsi un échec, au moins partiel. Moralement, vis-à-vis de ceux qui nous attendent et nous font confiance, ce serait une trahison.

(C.I.B.)

LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE LA CONSTRUCTION AUX ÉTATS-UNIS

Un groupe d'architectes, d'entrepreneurs et d'ingénieurs français présente ici ses impressions sur les conditions de l'activité du bâtiment aux Etats-Unis et les conclusions que les hommes de l'art ne pouvaient, sans doute, manquer de tirer d'une telle enquête.

Ce travail a été rendu possible par la générosité, l'empreusement, l'activité et les soins du Gouvernement des Etats-Unis, de l'Organisation américaine de coopération économique, du Comité national de la productivité et de l'Association française pour l'accroissement de la productivité.

Il me semble que, plus que les classiques remerciements qu'il est d'usage de distribuer dans de telles circonstances, la simple constatation d'une évidence sera un meilleur hommage à ceux qui ont permis et facilité l'activité de cette mission : les techniciens et hommes de l'art qui ont beaucoup appris et beaucoup retenu. Leur rapport intéressera tous les techniciens et hommes de l'art français, il leur permettra des réflexions fécondes.

Les conditions économiques, financières et juridiques générales, les caractéristiques de la demande différant essentiellement dans nos deux conceptions, il n'est pas douteux que l'examen de l'activité du bâtiment américain fera, au moins, pressentir à notre jugement dans quels secteurs il nous faut concentrer nos efforts pour que soit satisfait le plus rapidement et le mieux possible notre dramatique besoin de logements. Parce que le présent rapport permet d'entamer cette confrontation enrichissante des faits, il est un instrument de travail précieux pour tous.

Remarque préliminaire. — Pour faciliter la comparaison entre les prix américains exprimés en dollars et les prix français, nous avons adopté une base uniforme de conversion de 400 fr. pour 1 dollar.

Au moment de la rédaction du rapport, ce taux de conversion était à peu près à mi-chemin entre les cotations du dollar au marché libre et au marché officiel des changes.

1. LE CLIMAT DE LA PRODUCTION

La vie industrielle aux Etats-Unis est marquée par un certain nombre de caractéristiques générales qui apparaissent à chaque instant dans l'étude d'une profession particulière. Ces caractéristiques, qui nous ont frappé dès le début de notre enquête, se sont imposées à nous pendant toute la durée de notre séjour, constituant, derrière le tableau propre à l'industrie du bâtiment, un fond de plan en relief qui réapparaissait à tout moment.

Abondance dans tous les domaines. — L'abondance apparaît dans tous les domaines et dans tous les postes de la production : main-d'œuvre, matériaux, énergie, transports, moyens financiers. Il faut cependant noter quelques points de friction depuis le développement du programme de réarmement : l'acier rare et certains procédés de construction qui en utilisent de grandes quantités ont été abandonnés, les ouvriers qualifiés manquent dans certaines professions qui se disputent les usines travaillant pour le programme de défense ; nous avons vu, par exemple, un chantier de construction d'immeubles à ossature métallique travailler au ralenti faute d'avoir des riveteurs en nombre suffisant.

Haut niveau de vie. Climat favorable au développement de la productivité. — Le niveau de vie de la population, compte tenu des ressources et du prix de la vie, est très élevé. L'habitant des Etats-Unis, quelle que soit sa condition sociale, est en général satisfait des résultats obtenus. Il en est également fier.

Cette satisfaction, ainsi que les facilités matérielles de son existence créent un climat moral très favorable au développement continu de la productivité qui se poursuit à un rythme voisin de 3 % par an.

Cahiers du centre scientifique et technique du bâtiment. — Aux Etats-Unis, on croit au progrès matériel, on recherche de façon constante et avec foi l'accroissement de la production, l'amélioration de la qualité de cette production et l'abaissement des prix de revient, qui ouvre la porte à de nouveaux débouchés.

Sens de l'organisation. — Le respect de l'individu et l'intérêt bien compris d'une bonne utilisation de sa valeur propre conduisent à une recherche poussée de